

TÉLÉCOMMUNICATIONS
& INFRASTRUCTURES



186
AVOCATS

Une expertise pointue



186 | AVOCATS développe depuis plusieurs années un savoir-faire et une expertise pointue du secteur des télécommunications notamment dans le déploiement national des réseaux, équipements et infrastructures dédiés (fibre optique, NRO, RIP, téléphonie mobile, antennes-relais, pylônes).

Le Cabinet a mis en place une équipe dédiée aux enjeux du secteur et intervient pour le compte d'opérateurs privés et publics et de tower companies en droit de la propriété et de la copropriété, droit des contrats, droit de la construction, droit de la concurrence, droit de l'urbanisme et sur les problématiques connexes qu'impliquent la construction et le développement d'infrastructures de réseaux.

exemples d'interventions

Propriété | Copropriété

- ☐ L'accompagnement d'un opérateur et d'une towerco en expertises judiciaires pour les litiges relatifs à leur patrimoine immobilier
- ☐ La rédaction d'une question prioritaire de constitutionnalité pour la foncière d'un opérateur dans la cadre d'un litige de vente immobilière
- ☐ La défense et la gestion des intérêts d'un opérateur pour ses contentieux de trouble anormal de voisinage devant les juridictions civiles

Construction | Urbanisme

- ☐ La défense des intérêts d'un opérateur dans le cadre de la construction d'un Data Center devant les juridictions commerciales
- ☐ Le conseil et la défense des intérêts d'un opérateur dans la constitution de son réseau de fibre optique (prévention des dommages aux avoisinants et expertises judiciaires)

Commercial | Concurrence

- ☐ L'audit et l'analyse des risques dans le cadre d'un traité d'apport partiel d'actifs d'infrastructures passives (mâts et points hauts)
- ☐ La mise en place de stratégies face à des comportements de concurrence déloyale de land aggregator
- ☐ L'assistance dans le cadre de renouvellement de contrat de mise à disposition de datacentre sur fond de pratiques restrictives de concurrence

Une équipe dédiée

Geoffroy Canivet

Geoffroy Canivet intervient, tant en conseil qu'en contentieux, dans des dossiers nécessitant une expertise en droit des contrats ou des groupements (sociétés, associations, fondations).

Il évolue autant dans le secteur des télécommunications, des nouvelles valeurs de l'espace immobilier ou des nouvelles technologies (dont la santé), que du sport, de l'animation, cinéma et loisir ou de la défense du terroir.

gcanivet@186.legal



Matthieu de Vallois

Matthieu de Vallois intervient principalement en contentieux des affaires et droit pénal des affaires.

Il intervient régulièrement pour un opérateur dans le cadre du déploiement du réseau de télécommunications, sur des problématiques liées à la nécessité de faire intervenir la force publique en cas de blocage de travaux, d'atteinte à la réputation en lien avec cette activité et dans le contexte de mise en jeu de sa responsabilité en cas d'infractions non-intentionnelles.

Il intervient également sur des sujets de pratiques restrictives de concurrence subies par tout type d'opérateur, y compris sur des volets infrastructures.


mdevallois@186.legal

Vandrille Spire

Vandrille Spire conseille et défend les intérêts d'acteurs majeurs des télécommunications dans le déploiement de leurs infrastructures techniques sur tout le territoire national. Il intervient également pour le compte d'entreprises de retail, de foncières et de propriétaires privés dans tous les domaines du droit immobilier (transaction, construction, baux civils et commerciaux, copropriété) aussi bien en conseil qu'en contentieux.

vspire@186.legal





25, rue du Général Foy – 75008 Paris
contact@186.legal
+33 (0)1 83 64 91 12
www.186.legal

186

PARIS
NANTES
LONDRES